

CONSEIL DE QUARTIER ST MARTIN
Réunion du 10 février 2015

1) Présentation de Perrine MILLET.

Présentation par Monsieur Le Maire Michel GOURINCHAS de Perrine MILLET responsable du service démocratie locale et agenda 21 qui remplace Nathalie Gourdet pour suivre les conseils de quartier de St Martin, de Crouin et du centre-ville / Gare et ainsi faire le lien avec la mairie.

Vous pouvez la contacter au **05 45 36 85 59** ou par mail : **perrine.millet@ville-cognac.fr**

Monsieur Le Maire évoque également l'enveloppe budgétaire dédiée aux conseils de quartier. Le montant n'est pas encore arrêté (conseil municipal du mois de Mars) mais, au vu du contexte budgétaire, il sera revu à la baisse. Monsieur Le Maire en profite pour aborder rapidement les travaux en cours dans le quartier : Aménagement de la cité de l'air situé boulevard Montesquieu et réhabilitation de l'espace de la passerelle par la SEM Territoire Charente.

2) Validation du compte-rendu de la dernière réunion.

Les membres du Conseil de Quartier valident le compte-rendu de la réunion du 16 Décembre 2014.

3) Choix d'un ou d'une secrétaire de séance.

Marianne GANTIER se propose pour tenir ce rôle.

Intervention du capitaine Guillaume TOULLIER de la Police Nationale:

Le Capitaine TOULLIER a présenté au conseil de quartier le rôle et les missions de la Police Nationale.

Le commissariat couvre le secteur de Cognac et de Chateaubernard. Il comprend 59 fonctionnaires et est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour le contacter, il faut composer le 17 ou le 112. Lorsque l'on appelle la Police, l'identité du plaignant est renseigné dans une main courante informatisée. Le conseil de quartier peut aussi être saisi pour faire remonter une information à la police. Les habitants ont aussi la possibilité de déposer une pré-plainte sur internet, cela permet de gagner du temps au commissariat.

Le Capitaine TOULLIER encourage les conseillers de quartier à le faire pour les alerter sur un comportement anormal, inquiétant, ou des dégradations par exemple. Certains conseillers lui font part de leurs inquiétudes quant aux repréailles qui pourraient s'en suivre. Mr Toullier se montre rassurant et précise également que la non-assistance à personne en danger est un délit en France.

- La Police Nationale intervient sur deux grands domaines qui relève de procédures pénales :
 - la sécurité des biens et des personnes
 - la délinquance routière
- La police Nationale travaille en collaboration avec la police municipale de Cognac. Il rappelle que la police municipale dépend du Maire et la police nationale de l'État.

- le capitaine TOULLIER précise qu'il est impossible d'atteindre 100 % d'élucidation des affaires. Certains délits comme le tapage nocturne ne sont pas considérés prioritaires car le nombre de policiers est limité.

Certains conseillers alerte Monsieur TOULLIER sur des problèmes rencontrés lors de démarchage de gens du voyage. Une précision est apportée, seuls les pompiers, les éboueurs et les facteurs sont autorisés à rentrer sur une propriété privée.

Un contrôle radar a été effectué sur le boulevard Oscar Planat ce mardi après-midi, aucun véhicule n'a été pris en infraction.

Les conseillers de quartier remercie le Capitaine TOULLIER pour sa présentation et ces précisions.

3) Suivi des travaux sur le quartier

Plusieurs conseillers de quartiers soulignent la qualité de l'aménagement de la place de la Croix.

Les travaux du square Saint Martin sont terminés. Les deux panneaux sont arrivés aux services techniques. Leurs emplacements sont confirmés :

- un sur la grille au niveau de la passerelle en bois
- l'autre à l'entrée du square

Une inauguration sera prévu aux beaux jours.

Michèle LEONARD demande si les tuiles déplacées ont été remises sur le toit du square et signale une fuite sur le toit du lavoir.

Didier LOMBARD demande si la clôture, rue des Rentes entre la voie ferrée et la rue des rentes sera réparée pour la sécurité.

> Jean-François VALEGEAS précise que ce site appartient à la SNCF.

4) Projets 2015:

- Le coût de démolition de l'ancienne cuisine centrale de l'école Paul Bert est estimé entre 50 et 60.000 € et l'aménagement d'un parking à la place de cette cuisine s'élèverait entre 30 et 40.000 €. Le Conseil de Quartier ne dispose pas de ce budget et la ville de Cognac ne peut pas prendre cette dépense à sa charge cette année. La question se reposera l'année prochaine.
- La proposition de placer 2 panneaux indicateurs pour signaler la maison de quartier a été retenue pour un montant total de 530€. Le conseil de quartier valide. Un panneau Boulevard Oscar Planat (entrée rue de Constantine) et un sur la rue de Barbezieux (entrée rue de Marennes).
- Un projecteur détecteur de mouvements a été placé à l'entrée de la maison de quartier, sous le porche.
- Afin de réfléchir sur le projet 2015, Véronique CLEMENCEAU propose de faire un groupe de travail pour visiter le quartier et pour définir un projet. Rendez vous **samedi 21 février à 10 heures devant la maison de quartier**. Le groupe est composé de: Bernadette BENAITEAU, Bernadette DELPECH, Viviane ESCALIER, Marianne GANTIER, Albert GUET, Michèle LEONARD,

Didier LOMBART, Evelyne PAGE, Jocelyne TESSERON, Katia VALLEGEAS.

5) Informations et questions diverses:

- Le marquage au sol du passage piétons boulevard Oscar Planat a été réalisé.
- Vendredi 20 mars aura lieu le carnaval organisé par le centre social de la Passerelle. Même circuit que l'année passée: départ du terrain de sport de l'école Paul Bert et arrivée au parking de l'ancien hôpital, le défilé sera accompagné par la Batucada de Saintes.
- L'aménagement paysagé autour de la Passerelle est commencé depuis début février et durera environ un mois et demie.
- Suite à des questions posées par des habitants du quartier concernant le refus de célébrer des obsèques dans l'Église Saint Martin dont le coût de la rénovation a été à la charge de la Communauté de Commune ainsi que par la ville de Cognac, Bernadette BENAITEAU s'est renseignée avec l'aide de Bernadette DELPECH, il s'avère que la commission de sécurité lors de son contrôle n'a pas autorisé que des manifestations regroupant plus de 100 personnes aient lieu dans cette église qui ne possède qu'environ 80 places assises. Il est difficile d'évaluer le nombre de personnes présentes pour un enterrement ou un concert donc pour pallier à tout débordement, les concerts et enterrements n'auront pas lieu dans cette église. Les conseillers de quartier demandent à avoir la confirmation de la mairie pour cette question.
- Le quartier centre ville- gare a décidé d'organiser un concours de balcons fleuris entre tous les quartiers. Pour cela, chaque conseil de quartier doit déléguer un membre pour faire partie du jury. Jocelyne TESSERON se propose d'endosser ce rôle.
- La rue de Marennes est en double sens alors que les rues parallèles sont en sens unique. Il n'y a pas de plan de circulation sur le secteur, l'étude se fait au cas par cas. D'une manière générale le sens de circulation est difficile à modifier et dans cette rue les besoins liés à l'activité de la société située en haut de la rue sont à prendre en compte.
- Le conseil de quartier du centre ville signale que le rebouchage de la tranchée fait dans la rue Basse Saint Martin entre le feu tricolore et le lavoir est dangereux pour la circulation, et signale également que des véhicules stationnent sur le trottoir devant la boulangerie rue de Pons. Les conseillers précisent que le trottoir est assez large et les automobilistes ne restent que pour un arrêt minute. Ils ne souhaitent pas s'attarder davantage sur ces questions.

Les membres du Conseil de Quartier se retrouvent autour de la dégustation de crêpes et d'un pot de l'amitié pour fêter l'arrivée de Perrine et le premier conseil de quartier de l'année 2015.

La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu le mardi 17 Mars 2015 à 19 heures

Membres du Conseil de Quartier présents:

Mme Bernadette BENAITEAU, Mr Philippe CLAUDE, Mme Véronique CLEMENCEAU, Mme Bernadette DELPECH, Mme Viviane ESCALIER, Mme Marianne GANTIER, Mme Sandra GELLE, Mr Albert GUET, Mme Linda HUSSON, Mr Christian LACROIX, Mme Eliane LARGEAU, Mme Michèle LEONARD, Mr Didier LOMBARD, Mr Philippe ROY, Mme Jocelyne TESSERON, Mme Katia VALEGEAS.

Membres du Conseil de quartier excusés:

Mr Dominique ARRAMY

Mr Christian COATES

Mme Isabelle GRAND-MORCEL

Participaient également:

Mr Michel GOURINCHAS, Maire de Cognac

Mme Véronique CLEMENCEAU, référente de quartier

Mme Perrine MILLET, service agenda 21 et démocratie locale